



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 26
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 9
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 24.035/D

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023 - PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE

SEANCE DU 25/06/2024

LE MARDI VINGT-CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT-QUATRE A 19H06, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Monsieur Eric ADAM,	Madame Sandrine LAMIRÉ,	Monsieur Jérôme MEUNIER,
Madame Marie-Hélène EUVRARD,	Monsieur Timotée DAVIOT,	Madame Nathalie MAGNIN,	
Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Céline PAVILLON,	Monsieur Dominique SERGI,	
Madame Claudine ROSSIGNOL,	Madame Nathalie ALCARAZ,	Monsieur François FAREZ,	
Madame Clarisse ANDRÉ,	Madame Christie GEY,	Monsieur Manuel DE CARVALHO,	
Madame Elisabeth FALOU,	Madame Evelyne BERTELLI,	Monsieur Guillaume PEYTAVIN,	
Monsieur Serafino SERRAVALLE,	Monsieur Serge BADENS,	Madame Henriette SPIEGEL,	
Monsieur Jean-Marc TREUIL,	Monsieur Jean-Michel MATHY,	Monsieur Arnaud DEGEN,	
Monsieur Kilé Olivier YENGE			

POUVOIRS :

Madame Valérie RAGOT a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Monsieur Manuel DE CARVALHO,
Monsieur Franck PEROIS a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Monsieur Jean FIORESE a donné pouvoir à Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Nouridine SEDRATI a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Madame Fatiha AKHSIL a donné pouvoir à Madame Claudine ROSSIGNOL,
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER a donné pouvoir à Monsieur Dominique SERGI,
Monsieur Eric BASSET a donné pouvoir à Madame Henriette SPIEGEL,
Madame Agnès BONAFOUS a donné pouvoir à Monsieur Arnaud DEGEN

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : **COMPTE DE GESTION 2023 - PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE**

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU le Budget primitif 2023 - Parking du Hameau Lachambaudie,

CONSIDERANT le Compte de Gestion – Parking du Hameau Lachambaudie ci-annexé,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de se prononcer sur le Compte de gestion 2023 – Parking du Hameau Lachambaudie établi par le Comptable Public,

CONSIDERANT que le Conseil municipal s'est fait présenter, pour l'exercice 2023 les budgets primitif et supplémentaire, la décision modificative qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectués et celui de mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable public,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal s'est assuré que le Comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun de ses soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023 - PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE

ARTICLE 1 : CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du Compte Administratif - Parking du Hameau Lachambaudie relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sorties, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ARTICLE 2 : CONSTATE la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2023 – Parking du Hameau Lachambaudie et **ARRETE** les résultats suivants :

- | | |
|---|---|
| • Un excédent de fonctionnement de : | 73 230,56€ |
| • Un excédent d'investissement de : | 145 034,67€ |
| Soit un excédent cumulé de : | 218 265,23€ (résultat hors reste à réaliser). |
| • Un déficit sur les restes à réaliser de : | -16 556,71€ |
| Soit un excédent net de : | 201 708,52€ |

ARTICLE 4 : APPROUVE le Compte de gestion 2023 - Parking du Hameau Lachambaudie.

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 25/06/2024

OBJET : **COMPTE DE GESTION 2023 - PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE**

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 26/06/2024

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Acte publié sur le site de la Ville le : 27/06/2024

Nicolas DOHIN

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 24.035/D

Objet de l'acte : COMPTE DE GESTION 2023 - PARKING DU HAMEAU LACHAMBAUDIE

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20240625-BRU_DE_23700_1-DE

Date de l'acte : 25/06/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_23700_1

Date de réception en Préfecture : 27 juin 2024